

**Communiqué de presse**

**29 octobre 2014**

## **Fermeture des portes au Public des Chambres d'agriculture de France mercredi 5 novembre 2014**

### **Le comité interconsulaire\* de Charente-Maritime s'associe à ce mouvement national**

#### **La casse continue !**

Le projet de loi de finances 2015 et les dispositions relatives au monde consulaire ont été débattus en première lecture au Parlement entre le 17 et le 20 octobre 2014.

De nombreux députés sont intervenus pour défendre les services qu'offrent les établissements consulaires aux entreprises. Pourtant, le gouvernement est resté inflexible sur sa position.

#### **Le hold-up financier se poursuit !**

La baisse des ressources fiscales pour l'ensemble des chambres consulaires se confirme et les ponctions sur les fonds de roulement aussi. Les conséquences de cette situation se résument en trois points :

**Une casse sociale** qui va entraîner plusieurs centaines de licenciements...

**Une casse territoriale** qui va pénaliser la proximité avec les entreprises...

**Une casse économique** qui va affaiblir le développement des activités économiques du territoire...

**En conséquence, les établissements consulaires de Charente-Maritime seront totalement fermés au public le 5 novembre. Aucun accueil physique ou téléphonique ne sera assuré toute la journée.**

*\* la Chambre d'agriculture, la Chambre de Métiers et d'Artisanat et les Chambres de Commerce et d'Industrie La Rochelle et Rochefort et Saintonge*

Contact : **Thierry Praud**, directeur de la communication CCI La Rochelle, Tél. 05 46 00 53 80 ou 06 80 74 85 83, [t.praud@larochelle.cci.fr](mailto:t.praud@larochelle.cci.fr)